

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/10/2025 - B2025/008843 - 2021 B 01933 - 908 710 783 - LAKSHMI

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS LAKSHMI
1160 Route de Grasse
Riviera Park A5
06600 ANTIBES

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	286 572 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	72 000 Euros
- Résultat net comptable,	45 895 Euros

Fait à ANTIBES
Le 14/03/2025

Thomas LORIMIER

SAS LAKSHMI

1160 Route de Grasse
Riviéra Park A5
06600 ANTIBES

COMPTES ANNUELS

CABINET DURIVAUX EXPERTISE COMPT.

*8 avenue Lemeray
06600 ANTIBES
0493341318*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	280 400		280 400	280 000	400	0.14
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	280 400		280 400	280 000	400	0.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	304		304	846	541	64.01
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non-versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 867		5 867	10 383	4 516	43.49
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	6 172		6 172	11 229	5 057	45.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		286 572		286 572	291 229	4 657	1.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserves légales	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	58 180	15 407	42 773	277.61
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 895	42 773	3 122	7.30
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	105 175	59 280	45 895	77.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	135 222	164 536	29 314	17.82
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	41 600	56 600	15 000	26.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 871	2 111	240	11.39
	Dettes fiscales et sociales	2 704	8 701	5 997	68.92
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	181 397	231 948	50 552	21.79
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		286 572	291 229	4 657	1.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

181 397 96 798

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	72 000		72 000	72 000			
Chiffre d'affaires NET	72 000		72 000	72 000			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			8	6		1	22.29
Total des Produits d'exploitation (I)			72 008	72 006		1	0.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 935	2 812		123	4.36
Impôts, taxes et versements assimilés			963	345		618	179.19
Salaires et traitements			28 042	28 042			
Charges sociales			10 581	10 487		94	0.90
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	2		1	61.46
Total des Charges d'exploitation (II)			42 522	41 688		833	2.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 486	30 318		832	2.74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	22 800		19 600		3 200	16.33
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4				4	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	22 804		19 600		3 204	16.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 418		2 883		465	16.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 418		2 883		465	16.13
2. Résultat financier (V-VI)	20 386		16 717		3 669	21.95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 872		47 035		2 837	6.03
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	300				300	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	300				300	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	300				300	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 277		4 262		15	0.35
Total des produits (I+III+V+VII)	95 111		91 606		3 505	3.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	49 217		48 834		383	0.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 895		42 773		3 122	7.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS LAKSHMI

1160 Route de Grasse
Riviera Park A5
06600 ANTIBES

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CABINET DURIVAUX EXPERTISE COMPTA

*8 avenue Lemeray
06600 ANTIBES
0493341318*

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	280 000		400
TOTAL	280 000		400
TOTAL GENERAL	280 000		400

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			280 400	280 400
TOTAL			280 400	280 400
TOTAL GENERAL			280 400	280 400

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	304	304	
TOTAL	304	304	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	135 222	29 786	105 436	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 871	1 871		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 491	1 491		
Impôts sur les bénéfices	13	13		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 200	1 200		
Groupe et associés	41 600	41 600		
TOTAL	181 397	75 961	105 436	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 314			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		100		100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 871
Total	1 871

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	
- HONORAIRES 2024	1 740
- DEBOURS 2024	86
- PROV FRAIS GREFFE 2024	45
Total	1 871

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	135 222
- CIC - PRISE PARTICIPATION 135 222	
Total	135 222

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		4 917
CIC - PRISE PARTICIPATION 4 917		
Total (1)		4 917

Engagements reçus

S.A.S LAKSHMI
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1160 route Grasse
Riviera Park A5
06600 Antibes
908 710 783 R.C.S Antibes

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à neuf heures, les associées se sont réunies au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la gérance.
Sont présents :

Cane Aurélie titulaire de 80% d'actions en pleine propriété

Cane Florence titulaire de 10% d'actions en pleine propriété

Cane Augustin titulaire de 10% d'actions en pleine propriété

Total des parts présentes : 100% actions en pleine propriété sur les 100 % actions composant le capital social.
Madame Aurélie CANE préside la séance, en qualité de Présidente non associée.

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare que tous les documents prescrit par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associées au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.
L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis La Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation
- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Pouvoirs

La Présidente donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la présidence,
- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour. Page 2 sur 3

dec A C Ae

PREMIERE RESOLUTION

Les associées prennent acte de la convocation verbale de la présidence. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associées, sans exception, présents et propriétaires de la totalité des actions composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la présidence aux associées à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 45894 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice d'un montant de 45894 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice E. 45894

Report à nouveau E. 0

TOTAL DISPONIBLE E 45894

Résultat légal E 0

Au report à nouveau E. 45894

TOTAL AFFECTE E. 45894

Les associés prennent acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visées aux articles 223 quater et 223 quintés du code général des impôts.

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée à la présidence au cours de l'exercice pour un montant brut 28042.44 euros bruts.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures: *SC*, *KC*, *Al*

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance décide de renouveler le mandat de la Présidente, Madame Aurélie CANE, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et par les associées présentes.

Aurélie Cane

Présidente



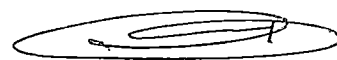
Florence Cane

Associée



Augustin Cane

Associé



Certifié conforme à
l'original

